

L'INFORM

assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

S.I.A.E.P.A. DE LA REGION DE LA BREDE

2008

Extrait du rapport annuel 2008
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie de St Médard d'Eyrans
et de La Brède

ORGANISATION

Intercommunale

Le service d'assainissement collectif du S.I.A.E.P.A. de la Région de la Brède regroupe les communes de : Ayguemorte-les-Graves, Isle-Saint-Georges, la Brède, Martillac et Saint-Médard-d'Eyrans.

La population desservie est de 7 819 habitants.



5 communes adhérentes

EXPLOITATION

par la société LYONNAISE DES EAUX SUEZ
En affermage

La société LYONNAISE DES EAUX SUEZ a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



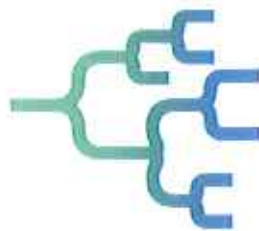
COLLECTE DES EAUX USÉES

Un réseau de 70 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 3 100 habitations ou immeubles.

Le réseau est composé de 70 km de collecteurs et 50 postes de refoulement.

Le taux de renouvellement du réseau est de 0 %.



ÉPURATION

5 stations

Les eaux usées sont traitées par :

- la Station d'épuration d'ISLE ST GEORGES : 1 995 EH,
- la Station d'épuration de ST MEDARD D'EYRANS : 3 700 EH,
- la Station d'épuration de LA BREDE : 3 500 EH,
- la Station d'épuration de MARTILLAC : 1 000 EH,
- la Lagune de MARTILLAC - TECHNOPOLE : 1 500 EH.

Le rejet de l'eau traitée se fait respectivement dans la Garonne (x2), dans le SAUCATS, dans le BREYRA et par infiltration.



QUALITÉ DU SERVICE

Les stations d'épuration sont conformes aux prescriptions administratives.

Seule la Lagune de MARTILLAC - TECHNOPOLE n'est pas conforme aux prescriptions administratives, mais reste conforme par rapport à l'arrêté ministériel du 22 juin 2007.

PRIX

333,34 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera, pour l'assainissement, 333,34 € en 2009 (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2009, toutes taxes comprises hors redevance de modernisation des réseaux de collecte). Soit en moyenne 2,78 €/m³, comprise entre 1,52 % et 2,68 % par rapport à 2008.

Sur ce montant, 37 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 52 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 11 %.



■ EXPLOITANT
■ COLLECTIVITE
■ TAXES

Répartition des montants collectés

L'INF eau

La feuille d'information sur l'eau potable

S.I.A.E.P.A. DE LA REGION DE LA BREDE

2008



Extrait du rapport annuel 2008
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie de St Médard d'Eyrans
et de La Brède

TERRITOIRE

10 584 habitants

Le service d'eau potable du S.I.A.E.P.A. de la Région de la Brède regroupe les communes de : Ayguemorte-les-Graves, Isle-Saint-Georges, la Brède, Martillac et Saint-Médard-d'Eyrans.

La population desservie est de 10 584 habitants.



5 communes adhérentes

EXPLOITATION

par la société LYONNAISE
DES EAUX SUEZ
En affermage

La société LYONNAISE DES EAUX SUEZ a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 4 196 abonnés (+3,02 % par rapport à 2007).



PRODUCTION

2 ressources

- Des ressources propres au syndicat :
2 Forages ont fourni 762 558 m³ d'eau traitée.



LOCAL
IMPORT

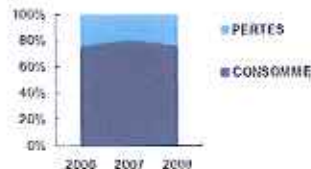
DISTRIBUTION

Un réseau de 155 km
564 536 m³ consommés

En 2008 les abonnés domestiques ont consommé 564 536 m³ (en baisse de 0,58 % par rapport à 2007) soit en moyenne 146 litres par habitant et par jour

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 75,3 % en 2008 (il était de 79,6 % en 2007).

Le taux moyen de renouvellement du réseau est de 0,5 %.



Rendement du réseau

QUALITÉ

Excellente

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est d'excellente qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation, notamment pour le forage de Marsalette.



PRIX

177,66 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera en 2009 entre 162,85 € et 177,66 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2009, toutes taxes comprises), avec une variation par rapport à 2008 comprise entre 1,42 % et 4,44 %.

Sur ce montant, 33 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 44 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 23 %.



Répartition des montants collectés